

LES FORTIFICATIONS PRIVÉES SECONDAIRES DANS LA PROVENCE DU XIII^e SIÈCLE : REGARD ARCHÉOLOGIQUE SUR LA BASTIDE

Depuis les années 60, historiens et archéologues considèrent d'un regard nouveau les campagnes médiévales de Provence. L'attention s'est progressivement détournée des sites majeurs et des centres urbains pour se porter sur des processus inédits à l'origine de la naissance de beaucoup de nos villages actuels. À la faveur d'une documentation écrite qui se multiplie et de vestiges relativement abondants, on suit l'émergence d'une aristocratie laïque militarisée qui accompagne une véritable conquête politique des campagnes. Ce redécoupage des territoires se veut une démarche individuelle, affirmée par l'élaboration d'une forme inédite de symbole du pouvoir domanial. Les fortifications privées, ouvrages autant militaires que résidentiels, dominent physiquement des terroirs topographiquement cohérents. Elles dessinent un dense maillage de l'espace qui substitue très progressivement aux *villae* une nouvelle cellule, celle du *castrum*. Son succès est tel qu'au XIII^e siècle, il semble constituer le module élémentaire du découpage du territoire.

Mais l'omniprésence du *castrum* (le village et sa fortification privée) tend à voiler une certaine diversité dans les manifestations locales du pouvoir seigneurial et à atténuer des phénomènes agissants à plus petite échelle. Les enquêtes domaniales du XIII^e siècle font pourtant état d'une hiérarchie parmi les fiefs qu'elles énumèrent. Aux côtés des *castra* apparaît désormais une nouvelle catégorie d'unités territoriales portant le nom de *bastida*. Ces modestes arrière-fiefs, aux enjeux économiques et politiques moindres que ceux du *castrum*, sont rarement évoqués par les textes. Au premier abord, il est tentant d'y reconnaître un épiphénomène propre à l'aboutissement de l'équivalent provençal de l'*incastellamento*. L'enquête de terrain révèle pourtant la multiplication de ces fortifications privées de second ordre souvent restées anonymes et isolées dans le paysage. Elles forment un étonnant *corpus*

de sites au développement et aux formes architecturales hétéroclites dont on peine à identifier les constantes¹.

L'ORIGINE DU QUESTIONNEMENT

Cette variété des unités territoriales n'avait pas échappé aux éditeurs de documents médiévaux des ^{XIX}^e et ^{XX}^e siècles. Quelques publications font parfois l'amalgame entre les différentes dénominations réunies sous le terme quelque peu anachronique de château. En revanche, le chanoine Joseph-Hyacinthe Albanès dans les volumes de la *Gallia Christiana Novissima*, ou Louis Barthélémy dans son *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison des Baux* retranscrivent déjà assez fidèlement la terminologie latine. C'est cette terminologie qui a attiré plus récemment la curiosité des chercheurs.

Au début des années 1970, lors de la fouille de la chapelle Saint-Laurent de Cabardel², Michel Fixot relevait dans la *dinumeratio castrorum* une mention du lieu comme *castrum quondam de Sant Laurens*³, tandis qu'il n'était qu'une *bastida seu stare* en 1234⁴. Le terme de *bastida*, proche du concept de *castrum*, s'avérait faire écho à un phénomène de fond s'étendant à la Provence du ^{XIII}^e siècle. Une large enquête conduite sur les vallées d'Apt et de Pélissanne distinguait déjà un groupe de fortifications, caractérisées par leur isolement et la simplicité de leurs dispositifs défensifs, s'insérant dans le réseau des fortifications privées castrales⁵. Le vocabulaire les désignant était varié, alternant entre *turris*, *fortis domus*, *fortalicium* ou encore *bastida*. Quelques fouilles menées sur plusieurs de ces sites secondaires ouvraient des fenêtres sur la réalité matérielle de ces résidences d'une aristocratie militarisée et sur les chronologies de leurs occupations⁶.

1. L'enquête que nous présentons ici est en partie extraite d'un mémoire de Master II soutenu en 2007 à l'université d'Aix-Marseille I sous la direction d'Andreas Hartmann-Virnich et le suivi scientifique de Michel Fixot.

À l'initiative de Michel Fixot, nous nous sommes attachés à reconsidérer de manière globale les bastides et les fortifications secondaires du ^{XIII}^e siècle à la lumière de nouveaux travaux qui enrichissaient considérablement notre connaissance de l'*incastellamento* provençal. Un inventaire non exhaustif de 50 sites nous permettait d'aborder les multiples variantes de ces fiefs satellites. Il s'agissait de déterminer l'origine de ces localités et le rôle précis qu'elles pouvaient jouer dans un tissu castral déjà dense. Maxime DADURE, *La fortification non-castrale en Provence au ^{XIII}^e siècle à partir de la question de la bastide*, mémoire de Master II dactylographié, Aix-en-Provence, 2007, II vol., 214 p., 257 fig.

2. Michel FIXOT, « Un site du haut Moyen-Âge provençal : Saint-Laurent de Pélissanne », dans *Archéologie médiévale*, I, 1971, p. 189-239.

3. Joseph-Hyacinthe ALBANÈS, *Gallia christiana novissima, Tome III, Arles, Valence, 1900*, n° 738.

4. Michel FIXOT, « La construction de châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissanne du ^{XI}^e au ^{XIII}^e siècle », dans *Archéologie médiévale*, III-IV, 1974, p. 257.

5. Michel FIXOT, « La construction de châteaux... », *op. cit.*, p. 245-296.

6. Michel FIXOT, « La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale », dans *Château Gaillard*, VII, 1975, p. 67-93 ; Michel FIXOT, « Bastida de Baniols. Cadrix revisited », dans *Provence Historique*, 141, 1985, p. 289-298.

C'est en abordant la question des villages désertés de la fin du Moyen Âge que Noël Coulet s'est à son tour intéressé à ces fiefs secondaires⁷. Au nord-est du pays d'Aix, l'ancien village du Sambuc connaît un abandon brutal au milieu du XIII^e siècle. Une enquête de 1327 tentait, entre autre, d'établir l'ancienneté de l'occupation humaine du lieu et la nature de la localité. La bastide mentionnée en 1250 attesterait de la vulnérabilité de la localité dans un contexte historique troublé et peut-être de ses difficultés de subsistance dans un terroir de défrichement.

Noël Coulet constate l'apparition assez subite du terme de *bastida* au début du XIII^e siècle⁸. Celui-ci caractérise des sites répartis de manière irrégulière sur l'ensemble du territoire comtal de Provence, mais qui se trouvent sous représentés vis-à-vis des *castra*. Le phénomène recouvre manifestement une forme spécifique d'occupation, distincte du *castrum*, mais qui en adopte nombre des aspects. La bastide est d'abord un fief disposant de sa fortification privée et d'un territoire bien délimité. Elle se distingue généralement du *castrum* par un lien d'arrière-vassalité, une démographie plus faible et une position en marge des terroirs les plus riches et des localités anciennes.

Ces deux visions, historique et archéologique, trouvaient une première synthèse dans le mémoire de maîtrise d'Agnès Bergeret⁹. Les nombreux vestiges localisés dévoilent la grande variété de formes qu'adoptent ces fortifications à travers la Provence, ainsi que les difficultés posées par une documentation morcelée et hétérogène.

La prise de conscience de la vitalité de cet enchâtellement à petite échelle et de sa discrétion dans les sources, est à l'origine d'un certain renouvellement de notre perception des campagnes médiévales. On retrouve petit à petit en Provence cette « multiplication des situations de marginalité dans le monde plein du XIII^e siècle » que Pierre Toubert constate dans le Latium¹⁰. C'est par l'inventaire exhaustif des *castra*, à partir des textes et de l'enquête de terrain, que Elisabeth Sauze et Marc Borréani attestent un même aboutissement de l'enchâtellement dans le Var¹¹. Autour des principaux *castra*, dont beaucoup sont à l'origine des villages actuels, émerge une multitude de tentatives

7. Noël COULET, « Un village éphémère du pays d'Aix au XIII^e siècle: le Sambuc », dans *Provence historique*, XXVII, 107, 1977, p. 39-57.

8. Noël COULET, « La bastide provençale au bas Moyen-âge. Contribution à une histoire de l'habitat rural dispersé en Provence », dans *Archéologia médiévale*, VII, 1980, p. 55-72.; Noël COULET, « La naissance de la bastide provençale », dans Charles HIGOUNET (éd.), *Géographie historique du village et de la maison rurale*, colloque de Bazas, 19 au 19 octobre 1978, Bordeaux, 1980, p. 145-159.

9. Agnès BERGERET, *La fortification non castrale en Provence au XIII^e siècle*, mémoire de maîtrise dactylographié, Aix-en-Provence, 1992, II vol., 93 p., 123 fig.

10. Pierre TOUBERT, « L'incastellamento, mode d'emploi », dans Hélène DEBAX (éd.), *Les sociétés méridionales à l'âge féodal (Espagne, Italie et sud de la France X^e-XIII^e siècles.)*. Hommage à Pierre Bonnassie, Toulouse, 1999, p. 124.

11. Elisabeth SAUZE et alii., *Inventaire des castra désertés du département du Var*, rapport de campagne de prospection, 2000, SRA PACA, Aix-en-Provence, 96 p.; Elisabeth SAUZE et alii., *Inventaire des castra désertés du département du Var*, rapport de prospection, 2001, SRA PACA, Aix-en-Provence, 236 p.

moins fructueuses de fixation des populations. Ces fortifications se trouvent souvent réduites à leurs composantes les plus élémentaires, échappant aux extensions et aux reconstructions que connaissent les sites plus développés. Parmi elles, la motte est une solution fréquemment employée dont Daniel Mouton décrit l'émergence et la pérennité tout au long du Moyen Âge¹².

Cette bibliographie régionale de la question ne doit toutefois pas isoler un phénomène dont des variantes existent au-delà des frontières de la Provence. Dans le sud-ouest, la bastide est au XIII^e siècle une ville neuve, une fondation *ex-nihilo* au développement planifié. Maurice Berthe remarquait pourtant que le mot y désignait aux XI^e et XII^e siècle des fortifications privées dont les formes architecturales et le rôle dans le territoire sont étonnamment similaires à nos bastides provençales¹³. Les campagnes d'Italie du nord connaissent dès le XII^e siècle une véritable prolifération de ces fiefs secondaires, preuves d'un même aboutissement de l'*incastellamento* et de son équivalent méridional¹⁴. Le vocabulaire désignant ces fortifications (*turris, bastita, mota, tumba...*) est d'ailleurs presque identique à celui que l'on relève dans les sources provençales. Plus au nord, malgré le contexte particulier des guerres delphino-savoyardes, on reconnaît dans les bâties du Dauphiné¹⁵ un groupe de fortifications privées qui partage beaucoup des spécificités des bastides¹⁶.

LES ENQUÊTES DOMANIALES : LA FACE ADMINISTRATIVE DU PHÉNOMÈNE

Dans le cadre géographique de la Provence comtale, le XIII^e siècle est probablement l'époque pour laquelle documenter ces fortifications secondaires présente le moins de difficultés. Alors qu'auparavant les sources écrites renseignaient très inégalement sur les territoires, entretenant un certain flou induit par un vocabulaire peu diversifié, deux enquêtes domaniales offrent alors une vision relativement complète et homogène du domaine comtal.

Traditionnellement placée dans le second quart du XIII^e siècle, la *dinumeratio castrorum* est un inventaire par diocèse des localités du comté de Provence¹⁷. Sous ce titre qui lui a été donné postérieurement par Albanès figurent en réalité les listes d'une grande variété de lieux. Aux côtés d'une

12. Daniel MOUTON, *La Roca de Niozelles et les mottes castrales du bassin de la Durance Moyenne et ses abords*, thèse dactylographiée, Aix-en-Provence, III vol., 2003, 694 p.

13. Maurice BERTHE, « Quelle a été la première bastide ? » dans *Les Cahiers du C.E.B.*, n° 7, Villefranche de Rouergue, 2004, p. 4-19.

14. Rinaldo COMBA, « Tours et maisons fortes dans les campagnes médiévales italiennes : état présent des recherches », dans Michel BUR (dir.), *La maison forte au Moyen-Âge*, Paris, 1986, p. 317-323.

15. Nicolas PAYRAUD, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle*, Thèse dactylographiée, Université Lyon II, 2009, p.353-354.

16. Bâtie et bastide sont des dérivés du latin tardif *bastire* (bâtir).

17. Concernant la datation de l'enquête entre 1232 et 1244 : Alain VENTURINI, « *Episcopatus et Bajulia*. Notes sur l'évolution des circonscriptions administratives comtales au XIII^e siècle : le

majorité de *castra*, apparaissent *villae*, *castel*, *bastida*, *domus*, *monasterii* et *abbatiae*, etc. Le vocabulaire semble soigneusement choisi par les enquêteurs en transcrivant une vision administrative, et dans une moindre mesure matérielle, du territoire. Michel Fixot remarquait que l'ordre dans lequel figurent ces sites n'est pas le fruit du hasard, mais reflète bien au contraire une « logique géographique »¹⁸. Cela est particulièrement frappant lorsque l'on superpose une cartographie de ces lieux à celle du réseau viaire médiéval¹⁹. Les énumérations dessinent alors des itinéraires que l'on imagine être ceux des agents comtaux, bien que quelques sites s'en écartent.

Un même constat est fait par Édouard Barratier pour l'enquête de Charles I^{er} d'Anjou qui recense les droits domaniaux dans le comté en 1252 et s'étend en 1278 à la nouvelle baillie de Castellane. L'enquête a fait l'objet d'un véritable travail de terrain en collectant les témoignages et les actes que purent se procurer les enquêteurs. Les divers lieux sont classés par évêchés, à l'intérieur desquels les localités suivent, comme pour la *dinumeratio castrorum*, une logique géographique²⁰. Les bastides représentent ici encore une part infime des localités mentionnées.

DU MOT À L'OBJET : REGARD ARCHÉOLOGIQUE SUR LA BASTIDE

Cette terminologie précise, ou du moins stable, employée à partir du début du XIII^e siècle livre une hiérarchie des localités, dont on se demande si elle ne peut pas être considérée comme une proto-typologie de ces fortifications privées. Pourtant, ce que nous disent les textes des bastides semble prendre en compte essentiellement des critères d'ordre démographique, vassalique et fiscal. Si l'impact de cette réalité sur la forme des résidences seigneuriales est certain, il faut reconnaître qu'en l'absence de textes l'archéologie ne peut en aucune manière identifier a posteriori les sites qui en portaient le nom. Le statut de bastide semble d'ailleurs être un état souvent provisoire, fruit d'une conjoncture locale. Elisabeth Sauze nous fournit plusieurs exemples de bastides dont le succès est tel qu'elles donnent naissance à des villages castraux à la Bastide-des-Jourdans²¹ et à la Bastidonne²² dans le sud du Luberon. Inversement, des *castra* en crise régressent souvent

cas de la Provence orientale», dans *Territoires, seigneuries, communes. Les limites des territoires en Provence*, Mouans-Sartoux, 1987, p. 61-63.

18. Michel FIXOT, « Bastida de Baniols... », *op. cit.*, p. 297.

19. Cela est possible pour la Provence orientale grâce à la thèse de Marie-Claire Grassi: Marie-Claire GRASSI, *Les voies de communication en Provence Orientale de l'époque romaine à la fin du XVIII^e siècle*, Thèse dactylographiée, Aix-en-Provence, 1970, 300 p.

20. Édouard BARATIER, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, Paris, 1969, p. 28-31.

21. Pays d'Aigues: *Cantons de Cadenet et de Pertuis*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de France/Commission régionale de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Paris, 1981, p. 395-404.

22. *Ibid.* p. 417-418.

pour devenir des *bastida* comme on le voit à la bastide du Sambuc sur la commune de Meyrargues²³, à celle de Samson près de Pertuis²⁴, ou à la tour de Sabran dans la vallée du Calavon²⁵.

L'enquête de terrain ne peut évidemment parvenir à une discrimination si précise de la nature des sites sans l'appui de la fouille archéologique. Elle n'est toutefois pas désarmée dans le cadre chronologique du XIII^e siècle qui connaît les ultimes processus d'enclauement et d'encellulement. La situation de marginalité géographique et politique de la bastide a laissé des traces dans la carte administrative actuelle de la Provence. En tenant évidemment compte des particularités topographiques locales, on repère assez rapidement, de manière empirique, les formes parfois curieuses des territoires communaux²⁶. Les phénomènes sont de deux ordres qui correspondent à ce qui semble être les deux seuls aboutissements possibles de ces localités secondaires, l'émancipation ou l'absorption.

L'émancipation de ces localités détache leur territoire de celui du *castrum* auquel elles appartenaient. Cet enkystement des territoires des bastides dans ceux des *castra* laisse une empreinte caractéristique. Le cas du village de la Bastidonne en est un bon exemple (fig. 1). Cette ancienne bastide, dont la fondation est attribuée au chevalier Savaric de la famille de la Tour, faisait encore partie intégrante du territoire de la Tour-d'Aigues en 1271²⁷. Le développement de la localité en fait un village autonome consacré par l'ajout du suffixe augmentatif « onne » au mot bastide²⁸. Mais le phénomène concerne la plupart des localités secondaires originellement inféodées à un *castrum*. Dans le cas de Goult, deux villages de natures bien différentes semblent s'être extraits du domaine castral (fig. 2). Celui des Beaumettes est un ancien *castrum* qui a donné son nom à une branche de la famille des Agoult²⁹. On en observe encore le fossé rupestre découpant la falaise ainsi qu'à ses pieds une maison forte de la fin du Moyen Âge. Nous ne connaissons pas l'origine

23. Noël COULET, « Un village éphémère... », *op. cit.*, p. 39-57.

24. *Pays d'Aigues: Cantons de Cadenet et de Pertuis*, *op. cit.*, p. 523.

25. Paul POINDRON, « L'expansion du comté de Provence vers le nord sous les premiers Angevins (1246-1343) », dans *Provence historique*, XVIII, 72, Marseille, 1968, p. 203-204.

26. La subsistance des finages médiévaux dans la carte administrative actuelle est une question sur laquelle nous ne nous étendons pas, mais qui est largement utilisée pour documenter de manière régressive des phénomènes domaniaux de la fin du Moyen Âge. Il convient de se baser sur les limites administratives telles qu'elles existaient avant le XX^e siècle, afin d'éviter les nombreux redécoupages récents. On peut consulter à ce sujet: Elie PELAQUIER (dir.), *Atlas historique de la province de Languedoc*, Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales, Université Paul Valéry, Montpellier III, publication électronique.

Concernant les répercussions de processus médiévaux sur la forme actuelle des communes: Maurice BERTHE, « Les territoires des bastides: terroirs d'occupation ancienne ou terroirs de colonisation nouvelle », dans *Cadre de vie et société dans le midi médiéval: Hommage à Charles Higounet, Annales du Midi*, T. 102, N° 189-190, Toulouse, 1990, p. 103.

27. *Pays d'Aigues: Cantons de Cadenet et de Pertuis*, *op. cit.*, p. 418.

28. Noël COULET, « La naissance de la bastide... », *op. cit.*, p. 154.

29. Florian MAZEL, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X^e-début XIV^e siècle: L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, 2002, p. 626-627.

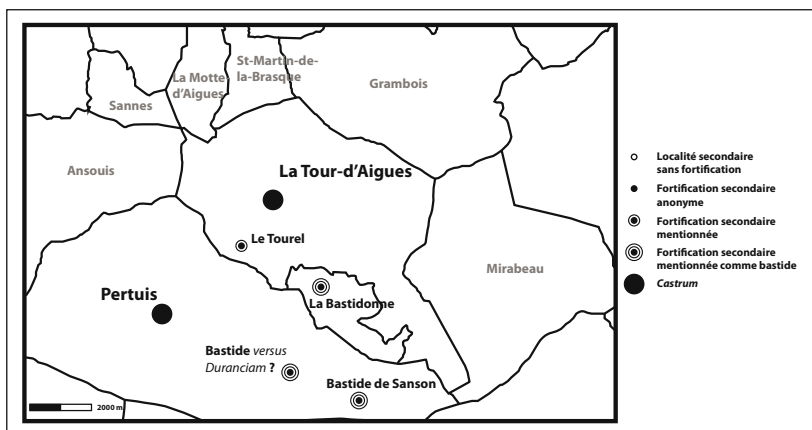


Fig. 1: Limites communales de la Tour-d'Aigues et de la Bastidonne - Maxime Dadure

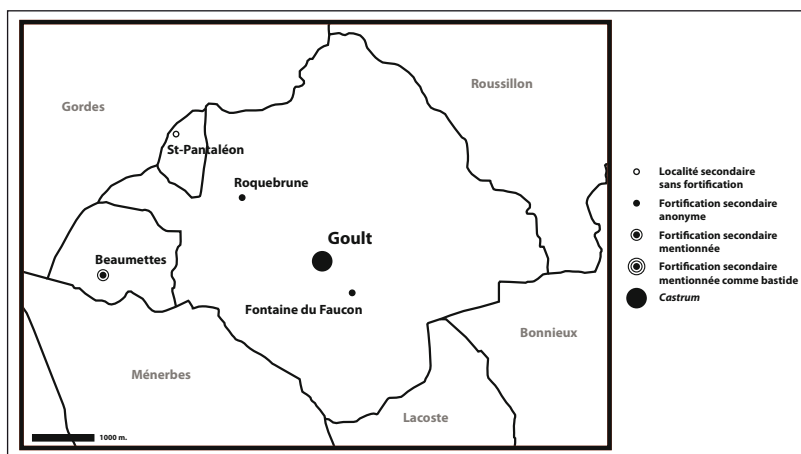


Fig. 2: Limites communales de Goult - Maxime Dadure

de la localité qui apparaît déjà autonome au milieu du XIII^e siècle. On reconnaît cependant la situation de ces bastides qui se dissocient du *castrum* assez précocement dans le XIII^e siècle. De la même manière, l'actuel village de Saint-Pantaléon paraît connaître une évolution analogue. La population semble toutefois s'être rassemblée autour de l'église plutôt qu'autour d'une fortification privée, à la manière des bourgs ecclésiastiques qu'avait mis en évidence Yann Codou à quelques kilomètres³⁰.

30. Yann CODOU, « XI^e-XIII^e siècles: La naissance des villages », dans *Le Pays d'Apt: Ville et villages. Histoire, société et économie du Moyen-Âge à nos jours*, Apt, 2001, p. 47-61; Yann CODOU, « Le village ecclésiastique en Provence au Moyen Âge », dans Michèle Bois (éd.), *Au Moyen Âge entre Provence et Dauphiné, archéologie et histoire autour de Lachau en Baronnies*, Peaugres, 2013, p. 49-54.

L'échec de ces localités secondaires a en revanche laissé des traces plus discrètes. Le paysage est parsemé des vestiges anonymes de ces implantations dont les domaines ont tout simplement été réabsorbés par le *castrum* dont elles dépendaient. Mais dans de plus rares cas, l'incorporation de ces anciens fiefs a formé des excroissances aux frontières du domaine castral, soit parce qu'ils sont les derniers vestiges d'un domaine castral plus étendu, soit parce qu'il s'agit d'expansions nouvelles de celui-ci.

Près d'Apt, les châteaux de Roquefure, de Murs (à ne pas confondre avec le village éponyme) et la bastide de Mille forment un chapelet de fortifications privées satellites qui ne parviennent pas à initier la constitution d'un village, malgré la proximité de l'ancienne voie domitienne. À l'issue de leur dépérissement, elles furent intégrées au territoire d'Apt, formant ainsi une protubérance suivant la vallée du Calavon.

Le phénomène est plus spectaculaire dans le cas bien documenté de Pélissanne où le territoire communal semble presque dessiner la cartographie d'une variété de localités secondaires qu'avait recensées Michel Fixot³¹ (fig. 3). La bastide de la Penne, la bastide de Saint-Laurent de Cabardel, la tour de Pierre d'Aurons, ou encore les sites anonymes aux lieudits le Castelas et Bonrecueil sont autant d'anciennes seigneuries dont l'existence au XIII^e siècle explique la forme actuelle du territoire communal de Pélissanne.

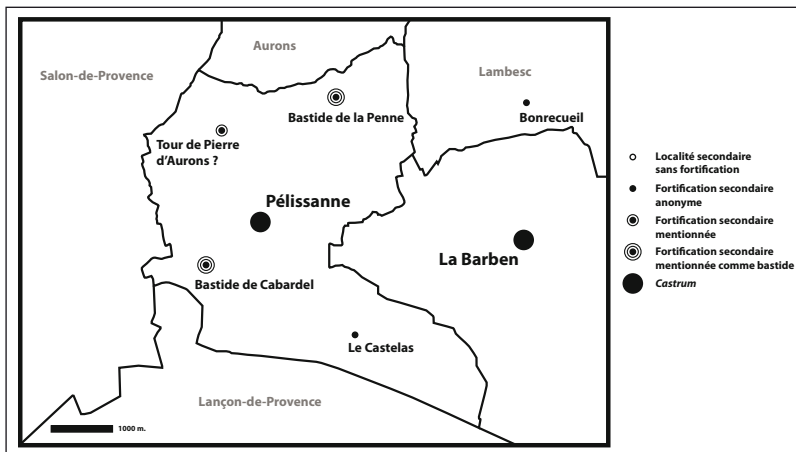


Fig. 3 : Limites communales de Pélissanne d'après Michel Fixot 1971

En effet, au-delà des sites dont on retrouve la trace dans les sources écrites, les anomalies des territoires communaux trahissent aussi la présence de fortifications restées anonymes. À Entrecasteaux, la tour de Riforan explique le surdéveloppement de la commune vers le nord-ouest. À Tanneron,

31. Michel FIXOT, « La construction de châteaux... », *op. cit.*, p. 285 fig. 1.

la tour de Saint-Cassien des Bois occupe une même extension du territoire communal. Au pied de la Sainte-Victoire, la Petite Citadelle de Vauvenargues est un exemple spectaculaire de ces fiefs absents des archives dont les limites des finages ont été fossilisées par les communes actuelles³². Les exemples sont trop nombreux pour être énumérés ici, mais ils décrivent un véritable phénomène de fond indissociable de l'ultime phase de l'*incastellamento* provençal.

Plus globalement, la carte administrative de la Provence a figé la position généralement marginale de ces domaines de la fin du XII^e et du XIII^e siècle. La densité des localités repousse les nouvelles fondations dans des zones d'hermes aux frontières sous-exploitées des finages plus anciens, mais aussi aux frontières topographiques des vallées, là où le relief accidenté n'offre que des terroirs exiguës aux ressources limitées. On parvient parfois à lire dans le paysage ce qui devait être les limites de ces *affars*. À la frontière d'Eyguières et de Lamanon, les vestiges d'une tour anonyme occupe le centre du cirque de Borme qui se découpe nettement dans le massif du Défends. La tour de Riforan contrôlait elle-même une étroite vallée, là où se rencontrent les territoires de Salernes, de Sillans, de Cotignac et d'Entrecasteaux. Moins contraintes par la densité des localités antérieures, les fondations plus anciennes occupent plus rarement des zones de confins tels qu'on les conçoit aujourd'hui. Elles n'en sont que plus difficiles à repérer en l'absence de sources écrites. Au nord de la Tour d'Aigues, la carte des communes a la particularité d'avoir figé la densité des villages telle qu'elle existait au milieu du XII^e siècle. Saint-Martin de la Brasque, Sannes et la Motte-d'Aigues ne sont séparés les uns des autres que par deux kilomètres. C'est étonnamment à une même densité de localités qu'aboutissent les nouvelles fondations du XIII^e siècle entre Pertuis, la Tour d'Aigues et Mirabeau (fig. 1).

MORPHOLOGIE ET ARCHITECTURE DES FORTIFICATIONS PRIVÉES SECONDAIRES

Rôle et exploitation du relief

Le regard archéologique sur ces fortifications satellites ne peut donc se limiter aux trop rares sites évoqués par les sources écrites. Il se doit au contraire de considérer le vaste *corpus* des fortifications privées secondaires du XIII^e siècle, dont finalement peu d'entre elles portent le nom de bastide. Mais il faut reconnaître que l'enquête de terrain, lorsqu'elle n'est pas suivie de fouilles, tend à brouiller la chronologie de ces sites qui manquent souvent d'indices quant à leurs époques de construction. Cette difficulté tient à un certain opportunisme dans le choix des solutions architecturales. La seule

32. Daniel MOUTON, *op. cit.*, p. 487-497.

véritable constante est une extrême adaptabilité qui tend souvent vers une conception quasi vernaculaire de la fortification.

Cette adaptabilité s'exprime avant tout à travers l'utilisation du relief naturel, favorisée par la topographie accidentée propre à la Provence. Le choix de leur emplacement dépendait sans doute avant tout des opportunités offertes par la topographie locale. En effet, rares sont les cas où les bâtisseurs ont dû se résigner à s'implanter en plaine, et dans chaque cas l'on soupçonne que le choix soit motivé plus par le réseau viaire que par une position au centre du terroir. Dans la vallée du Calavon, la bastide de *Monte Alvernico*, aujourd'hui connue sous le nom de tour de Sabran, bordait l'ancienne voie domitienne dès la fin du XII^e siècle³³. À Entrecasteaux, une tour du XIII^e siècle est située à quelques mètres d'une ancienne voie pavée dont on suit le tracé à travers le vallon de Riforan³⁴.

Mais, dans l'immense majorité de ces fortifications secondaires, le relief naturel tient en réalité un rôle prépondérant. Les implantations utilisent toutes les variantes de reliefs disponibles, éperons, buttes, rocs ou encore abris sous roche. Dans la plupart des cas, l'architecture est conçue pour être le prolongement du socle rocheux, donnant naissance à une variété de formes originales difficiles à aborder par un biais typologique. La première moitié des sites de hauteur, les plus modestes, se contentent de se poser sur le socle rocheux en en épousant au mieux les irrégularités³⁵. L'exercice garantit à ces fortifications une certaine efficacité défensive que n'aurait pas permis à lui seul le faible investissement que représentent souvent les éléments bâtis.

La seconde moitié de ces sites montre en revanche une ambition plus prononcée. Les éminences ne sont plus de simples « soubassements », mais deviennent le matériau même du programme architectural. Les parois rocheuses sont rectifiées afin de prolonger les maçonneries, si bien qu'il peut être difficile d'en tracer la limite. La plateforme est parfois évidée, constituant la base des volumes intérieurs. Les sites d'éperons, de loin les mieux représentés, complètent fréquemment le dispositif défensif par d'imposants fossés taillés dans la pierre. Le creusement du fossé représente à lui seul une source d'approvisionnement considérable en matériaux *in situ*, dont les volumes semblent parfois suffisants à l'achèvement des constructions. Dans le cadre de ce « circuit court », la qualité des bâtiments dépend d'ailleurs souvent de celle du substrat rocheux. Seuls les encadrements d'ouvertures utilisent de

33. Un péage est attesté en 1237. Louis BARTHÉLEMY, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*, Marseille, 1882, n° 267. On ignore si ce fief a pu jouer un rôle lié à la frontière voisine entre comté de Forcalquier et Marquisat de Provence ou si sa création est au contraire antérieure à 1125.

34. Concernant le vallon de Riforan : Elisabeth SAUZE *et alii.*, *Inventaire des castra désertés du département du Var*, rapport de prospection, 2000, SRA PACA, Aix-en-Provence, p. 81-83 ; Concernant plus précisément l'église *sancti Theodorici* située à 400 m. : Yann CODOU, *L'église, les hommes et le terroir dans le diocèse de Fréjus X^e-XII^e siècles*, thèse dactylographiée, Aix-en-Provence, 1997, p. 205.

35. Sur le *corpus* de 50 sites que nous avons recensé, 42 ont été repérés sur le terrain. Parmi eux, 40 utilisent sans ambiguïté le relief et 21 présentent des modifications sensibles de celui-ci.

manière récurrente une pierre provenant de carrières, tandis que les maçonneries plus communes emploient exclusivement la roche sous-jacente. Près de Cadenet, la tour de Malconseil doit son bel appareil de calcaire aux pierres extraites du fossé qui l'entoure³⁶ (fig. 4). À la bastide de la Penne, sur la commune de Pelissanne, les zones d'extraction étaient situées sur l'emprise même de la fortification et accueillaient les annexes résidentielles ou domestiques de la tour³⁷.

Au contraire, de nombreux sites reflètent le manque d'opportunités offertes par la géologie locale (fig. 5). À Moustiers-Sainte-Marie, la bastide de la Clue de Moustier bénéficie d'un dispositif défensif robuste constitué d'une tour adossée à une enceinte. L'épaisseur des murs (près de 1 mètre) contraste avec la rusticité de l'appareil irrégulier de moellons grossièrement équarris. Le socle rocheux n'offre ici que des bancs de calcaire froid fracturé impropre à la taille.

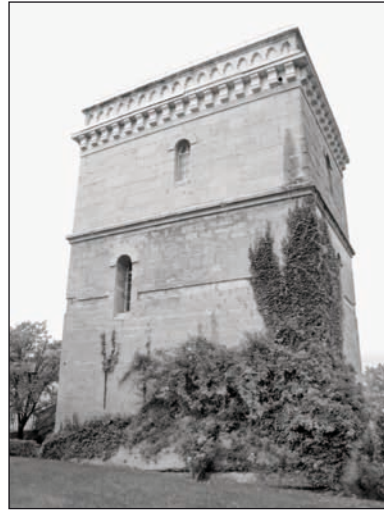


Fig. 4: La tour de Malconseil transformée en un pavillon de chasse à la fin du XIX^e s. - Cadenet (84) - Cliché Maxime Dadure



Fig. 5: La tour de Riforan - Un exemple de la pauvreté des maçonneries de certaines de ces fortifications - Entrecasteaux (83) - Cliché Maxime Dadure

Cette variété d'utilisations et de modifications de la topographie fait en réalité appel à une même conception de la mise en défense. Elle peut être résumée à une accentuation du relief par le retrait de matériaux utilisés dans l'exhaussement et l'édification de la fortification. Si peu de ces sites répondent

36. *Pays d'Aigues: Cantons de Cadenet et de Pertuis, op. cit.*, p. 153.

37. Michel FIXOT, « La construction de châteaux... », *op. cit.*, p. 254.

à l'archétype de la motte, son principe de mise en œuvre est omniprésent dans leur élaboration.

Cet équilibre entre l'utilisation du relief et le rôle de l'architecture est peut-être le meilleur outil de mesure de l'investissement et de l'ambition



Fig. 6: Le Tourel, un rare exemple de tour privée ronde - La Tour-d'Aigues (84)
Cliché Maxime Dadure

à l'origine de ces fortifications secondaires. On constate en effet que les solutions architecturales les plus « modernes » s'affranchissent plus volontiers de cette relation étroite au relief afin de constituer des ensembles plus développés difficiles à différencier de la physionomie des *castra* contemporains. Leurs conceptions sont plus stéréotypées, puisant directement dans des modèles castraux de dernière génération. Sur la commune de la Tour-d'Aigues, bâtie au tournant des XII^e et XIII^e siècles, le Tourel³⁸ est une des rares tours rondes de ce *corpus* (fig. 6). Elle se dresse au centre d'une étroite plateforme façonnée à partir du chemisage d'une

petite bute rocheuse. Les trois niveaux de la tour sont surmontés par une coupole en petit appareil parfaitement exécuté qui évoque des fortifications castrales plus élaborées. Près de la Bastide-des-Jourdans, la tour du *castrum* abandonné de Limaye³⁹ conserve la trace d'une coupole identique (fig. 7). On soupçonne que la tour du Tourel soit le dernier vestige d'un ensemble plus développé comprenant des annexes résidentielles et domestiques, qui ont laissé quelques traces au pied de la bute. À Tourtour, la tour de Grimaldi est un édifice carré à bossages rustiques qui maintient une certaine distance avec les falaises cernant l'éperon⁴⁰ (fig. 8). Si aucune trace d'enceinte ne subsiste, la position de la tour laisse à penser qu'elle devait être intégrée à un ensemble plus vaste manifestement resté à l'état de projet. Entre Lambesc et Pelissanne,

38. Daniel MOUTON, *op. cit.*, p. 497-502.

39. Concernant le village déserté de Limaye: *Pays d'Aigues: Cantons de Cadenet et de Pertuis*, *op. cit.*, p. 440.

40. Agnès BERGERET, *op. cit.*, p. 50-51.



Fig. 7: À gauche, détail de la coupole du Tourel.
À droite, coupole de la tour du château de Limaye - Cliché Maxime Dadure

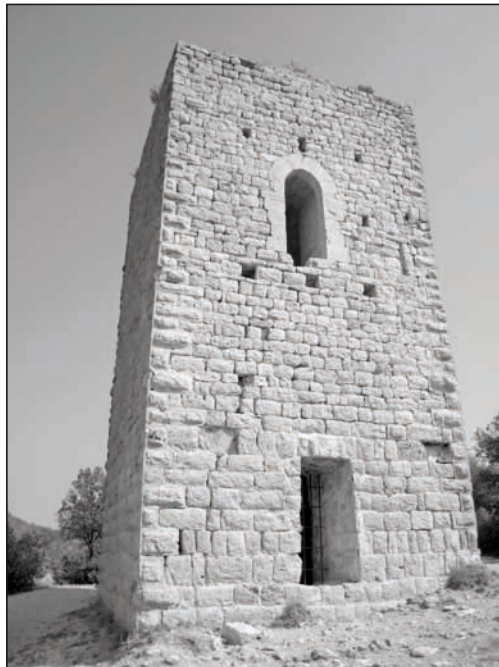


Fig. 8: La tour de Grimaldi - Tourtour (83) - Cliché Maxime Dadure

la tour de Bonrecueil est un édifice carré couvert d'une voûte en berceau brisé de la première moitié du XIII^e siècle⁴¹. Elle ne semble pas être directement associée au relief dans la défense du site. En réalité, la végétation masque les traces d'une enceinte ceignant l'éperon et protégeant une vaste cour.

La tour, un élément indispensable des fortifications secondaires

La difficulté d'appréhension de cette catégorie intermédiaire de château tient à ce qu'elle oscille entre des formes embryonnaires de résidences fortifiées et des formes plus abouties de fortifications. La tour, dans son acception la plus large, en est le plus petit dénominateur commun. Elle est la seule forme architecturale susceptible de concentrer l'ensemble des fonctions indissociables de ces fortifications privées, qu'elles soient résidentielles, militaires ou symboliques. La terminologie employée pour les désigner est d'ailleurs sans ambiguïté. L'emploi récurant du terme de *fortis domus*, ou des analogies telles que *bastida seu stare*⁴², attestent de la double fonction résidentielle et militaire de ces sites.

Dans la mesure du possible, les plans de ces tours se rapprochent de formes carrées ou rectangulaires plus ou moins étirées selon la topographie. Mais dans les contextes les plus contraints, on n'hésite pas à produire d'étonnantes formes trapézoïdales ou polygonales afin de rentabiliser l'espace disponible et d'assurer une plus grande polyvalence à l'ouvrage. Le château de Roquefure, près d'Apt, fait partie de ces constructions polygonales trapues constituant des hybrides entre tour et enceinte⁴³ (fig. 9).

Le rôle résidentiel affirmé de ces tours tend à les rapprocher du module de l'habitat domestique urbain plus que des archétypes militaires. Afin d'obtenir une surface habitable maximale pour une portance de plancher réduite, les plans quadrangulaires sont parfois exagérément allongés⁴⁴. Dans leur globalité, la surface habitable moyenne de ces tours est tout à fait respectable puisqu'elle avoisine les 60 m².

Leur ambivalence se répercute également sur des composantes indispensables à leur efficacité défensive. Alors que les canons de l'architecture militaire voudraient que les tours militaires ne disposent que de portes placées au premier étage, près de la moitié de ces fortifications secondaires optent pour des accès en rez-de-cour. La tour de Bonrecueil s'apparente d'ailleurs plus aux tours aristocratiques urbaines de la fin du XII^e siècle qui disposent comme

41. Christian HECK, « Implantation religieuse et renouveau des campagnes en Provence du XI^e au XIII^e siècle : la région de Lambesc », dans *Archéologie Médiévale*, V, 1975, p. 66 ; Michel FIXOT, « La construction de châteaux... », *op. cit.*, p. 256-257.

42. Il s'agit ici d'une mention de la bastide de Saint-Laurent de Cabardel en 1234. Michel FIXOT, « La construction de châteaux... », *op. cit.*, p. 257.

43. La comparaison traditionnelle avec les *Shell Keeps* Anglo-Normands est appropriée bien qu'il faille se garder d'y voir une quelconque influence septentrionale.

44. Les ruines écrêtées de ces tours sont d'ailleurs régulièrement identifiées à tort comme des maisons fortes ou de simples résidences non fortifiées.



Fig. 9: Le château de Roquefure - Apt (84) - Cliché Maxime Dadure

elle d'une entrée en rez-de-chaussée et d'une seconde porte à l'étage⁴⁵. Il faut toutefois relativiser la faiblesse défensive induite par ces portes de plain-pied dont beaucoup ouvrent sur une cour entourée d'une enceinte ou de parois abruptes.

On trouve en revanche plus rarement des traces concrètes de vie quotidienne à l'intérieur de ces tours. Elisabeth Sauze nous rapporte pourtant que dans le cas de la bastide de Néoules, l'enquête de 1271 stipule qu'elle était habitée par Jaufre de Signes, coseigneur de Néoules, sa tante Uga, Fouco de Flassans, un aristocrate local et Guillem Boer, un laboureur⁴⁶. Pour notre part, nous n'avons relevé que deux tours disposant de cheminées d'origine, tandis que l'on ne compte qu'un lavabo. Cette particularité s'observe aussi dans les équivalents urbains et castraux de ces tours qui ont livré quelques niches de lavabo mais extrêmement peu de cheminées. L'utilisation de braseros est l'explication la plus plausible à cette absence, usage dont on démontre assez bien la réalité dans les tours résidentielles de Pernes-les-Fontaines⁴⁷. De manière

45. Maxime DADURE, « Les tours urbaines de Pernes d'après deux exemples de la fin du XII^e s. », dans *Congrès archéologique de France*, CLXXV^e session, Avignon, Comtat-Venaissin, 2016, à paraître.

46. Elisabeth SAUZE, « La bastide de Néoules », dans *Provence historique*, XLIX, 195-196, 1999, p. 429-449.

47. *Ibid.*

plus empirique, on remarque régulièrement de petites fenêtres hautes destinées au désenfumage de ces volumes presque aveugles.

Le rôle central de la tour dans ces résidences aristocratiques militarisées en fait également le support privilégié de la symbolique du pouvoir seigneurial. Les sites les moins étendus, environs la moitié des cas, se réduisent à la tour et à ses substructions. En revanche, lorsque celle-ci n'est pas isolée, l'investissement est souvent disproportionné vis-à-vis des autres organes défensifs (l'enceinte en particulier). Les décors de bossages, les appareils en pierre de taille sont exclusivement réservés aux tours⁴⁸.

Les cas de fortifications secondaires sans tour ont valeur d'exceptions dans le cadre chronologique du XIII^e siècle. La substitution à la tour d'une



Fig. 10: Les Beaumettes (84) - Le fossé du château primitif et son extension en abris sous roche - Cliché Maxime Dadure

fortification en abri sous roche, forme la plus extrême d'adaptation au relief, est le plus souvent sujette à caution. Sur le flanc sud du plateau de Saint-Croix, près de Salon-de-Provence, un petit ouvrage militaire accroché à flanc de falaise demeure énigmatique et ne semble venir qu'en complément d'une tour prise dans l'ensemble ecclésial du plateau. Sur la commune d'Apt, la fortification de Rocsalrière entoure un piton rocheux au sommet duquel des photographies de la fin du XIX^e siècle laissent entrevoir la base d'une construction assisée. Enfin, aux Beaumettes près de Goult, le bâtiment à bossages du XIV^e siècle installé sous un surplomb n'est que l'annexe résidentielle d'une tour entourée d'un fossé rupestre qui surmontait jadis la falaise (Fig. 10).

L'ENVIRONNEMENT DES TOURS: ANNEXES DOMESTIQUES ET ENCEINTES

Les constructions qui occupaient l'environnement immédiat de ces tours sont de lecture plus difficile. Moins soignées dans leur mise en œuvre et utilisant des matériaux de moindre qualité, elles se trouvent dans des états de ruine nettement plus avancés. Les sources écrites ne donnent que peu d'in-

48. La ruine souvent très avancée de ces fortifications ainsi que le couvert végétal empêchent toutefois de déterminer avec certitude une parfaite contemporanéité entre la tour et ses dépendances. Pour les ensembles les plus importants, on ne peut que rarement écarter un développement progressif de la fortification.

formations sur les annexes de ces tours. On sait que la bastide de Néoules disposait d'un bâtiment distinct qui faisait parfois office d'écuries⁴⁹.

L'enquête de terrain livre quelques vestiges des bâtiments qui pouvaient dépendre de la fortification. À la bastide de la Penne, la tour est accompagnée de bâtiments couvrant presque toute la surface de l'éperon. Ceux-ci profitaient des vastes encoches laissées par les carrières qui alimentaient le chantier de la fortification en matériaux. Sur la commune du Bourguet, la bastide de Soleil conserve un ensemble plus développé de bâtiments adossés à l'intérieur de son enceinte. On ne peut cependant faire la part entre les aménagements contemporains de la bastide et ceux liés à son évolution en *castrum* avant 1278⁵⁰.

À dire vrai, la plupart des tours que nous avons pu observer étaient accompagnées de bâtiments qui ne pouvaient jouer de rôle dans leur défense. Mais leurs vestiges sont le plus souvent trop ruinés, ou simplement de mise en œuvre trop fruste, pour que l'on puisse en déterminer l'ancienneté ou la fonction.

On peut tout de même relativiser l'impression d'isolement des tours de ces fortifications secondaires. Plus de la moitié d'entre elles se dressaient au sein d'ensembles plus étendus défendus par des enceintes. Les surfaces restent généralement réduites. L'enceinte de la bastide de la Penne n'abritait probablement guère plus de personnes que la bastide de Néoules. Dans la vallée d'Apt, la bastide de Mille disposait dès l'origine d'une petite cour limitée par l'étroitesse de l'entablement rocheux. Celle-ci ne dépassait que de peu la surface habitable de la tour et ne pouvait accueillir que les fonctions domestiques les plus élémentaires.

Seules quelques fortifications secondaires tranchent par l'étendue de l'espace protégé. À l'image de la bastide de Soleil, on l'attribue parfois au développement postérieur du fief évoluant vers le statut de *castrum*. À l'inverse, d'anciens *castra* ayant régressé dans la hiérarchie féodale produisent des fiefs secondaires aux fortifications hypertrophiées. On le soupçonne à la fortification anonyme au lieu-dit Tour Vieille près d'Alleins. Son imposante tour à bossages associée à une vaste enceinte et à un fossé ne semble pas avoir donné naissance à une localité pérenne. Le processus est mieux documenté à la bastide de *Monte Alvernico* issue du déclin du *castrum Alvernico*.

EFFICACITÉ DÉFENSIVE : UN INDICE DU RÔLE DES FORTIFICATIONS SECONDAIRES ?

Sans l'appui des sources écrites, différencier les fortifications castrales de celles qui leurs étaient assujetties reste une tâche laborieuse. On peine à établir des critères objectifs qui permettraient de les distinguer systématiquement.

49. Elisabeth SAUZE, « La bastide de Néoules », *op. cit.*, p. 439, p. 441.

50. Édouard BARATIER, *op. cit.*, n° 819-820.

quement. La fluctuation entre les statuts de *bastida* et de *castrum* montre bien la perméabilité de la frontière qui les séparait. Sur le terrain, peu de chose distingue les fortifications castrales les plus modestes des fortifications secondaires les plus importantes. On a pourtant tendance à considérer ces arrière-fiefs comme des ouvrages militaires essentiellement symboliques, simples faire-valoir d'une petite aristocratie chevaleresque.

Malgré des moyens manifestement limités, les bâtisseurs de ces fortifications font preuve de suffisamment d'ingéniosité pour garantir une efficacité défensive proportionnelle aux enjeux que représentaient ces fiefs. Les ouvertures de tir, peu nombreuses, étaient le plus souvent concentrées sur les parties sommitales des constructions et sur les points stratégiques. Les tours et les enceintes étaient disposées soigneusement, corrigeant les points faibles de la topographie que ne pouvait compenser la simple modification du relief. Ces châteaux n'offraient en revanche qu'une défense passive, adaptée aux peu d'hommes qu'ils devaient accueillir. S'ils ne pouvaient espérer résister aux assauts de troupes importantes, ils suffisaient à protéger leurs propriétaires de troubles locaux et de conflits territoriaux avec les implantations concurrentes⁵¹. L'ambition militaire que reflètent ces fortifications secondaires était nécessairement moindre que celle du *castrum* dont elles dépendaient initialement, traduisant les relations féodales qui les liaient alors. De par leur statut ou leur position dans le territoire, la plupart de ces sites sont parfaitement intégrés au réseau des fortifications castrales.

Bastides et fortifications privées secondaires au XIII^e siècle: un phénomène original?

L'apparition assez subite du mot *bastida* dans les sources écrites au début du XIII^e siècle donne au phénomène une apparence trompeuse d'homogénéité et d'originalité. Le mot désigne indifféremment des *castra* en cours de désertion, des fiefs de second ordre nouvellement fondés, ainsi que d'anciennes implantations stagnantes subsistant au XIII^e siècle. Il offre un instantané du niveau de développement souvent provisoire des fiefs, indépendamment des modalités de leur création ou de leur ancienneté. La hiérarchie que retranscrivent les sources écrites du XIII^e siècle est finalement sans réelle ambiguïté dans le sens où elle a tendance à distinguer de manière binaire le *castrum* de ce qui ne l'est pas.

La fortification privée secondaire que l'archéologie documente a, en revanche, des contours plus flous dans la mesure où l'on substitue à une distinction administrative une distinction plus matérielle. Rien dans les vestiges que l'on observe ne nous permet de véritablement discerner les changements de statut que l'histoire atteste. Sans l'apport de la fouille, les sites

51. Michel Bur avait lui-même attiré l'attention sur l'efficacité réelle mais relative de ces fortifications. Michel BUR, « Le château », dans *Typologie des sources du Moyen-Âge occidental*, Fasc. 79, Turnhout, 1999, p. 95.

ne nous livrent d'informations que sur les derniers temps de leur existence ou sur les époques ayant laissé les vestiges les plus importants. Il devient dès lors difficile d'établir un développement particulier de ces fortifications satellites au XIII^e siècle. L'archéologie comme l'histoire poussent plutôt à sérieusement relativiser la nouveauté de ces implantations. Dans le Var, la bastide de Montfort mentionnée en 1252 était un *castrum* en 1152⁵². Sur la commune de Saint-Maximin, la fouille du site de Cadrix avait révélé qu'une fortification du XI^e siècle se trouvait à l'origine de la *bastida de Baniols* inventoriée dans la *dinumeratio castrorum*⁵³. La multiplication des situations de marginalité que décrivait P. Toubert au XIII^e s. reste pourtant une réalité. On soupçonne en revanche fortement qu'elle soit autant le résultat de la stagnation ou de la récession d'implantations anciennes que de fondations *ex nihilo*.

Les formes secondaires de fortifications privées préexistent en tout cas indubitablement au XIII^e siècle. Daniel Mouton avait montré le mouvement de valorisation des terroirs qui suscite une vitalité de l'enchatellement dès la fin du X^e siècle. A la manière de « proto-bastides », toutes ces fortifications privées sont loin de donner naissance à de véritables villages. Beaucoup végètent, ou sont simplement abandonnées, alors qu'émergent de ce dense réseau de fortifications les *castra* tels qu'on les conçoit aux XII^e et XIII^e siècles⁵⁴. En définitive, ces fiefs satellites du XIII^e siècle subissent la même sélection « naturelle » que les fondations plus anciennes, à la différence que la pauvreté des terroirs encore disponibles ne permet que rarement l'essor économique et démographique nécessaire à l'émergence de nouveaux villages⁵⁵.

Bastida et castrum : différents rôles, différentes ambitions ?

L'intention initiale des bâtisseurs de ces fortifications reste évidemment obscure. Rien dans les sources écrites ne l'indique directement et l'archéologie est bien en peine d'en déterminer le rôle premier. Il ne se dégage pas de morphologie caractéristique de la fortification secondaire du XIII^e siècle, ni de typologie anticipant leur évolution. Les dispositifs défensifs, les formes architecturales et les solutions techniques employées se retrouvent à différentes échelles dans les fortifications castrales. Si l'on exclut les châteaux

52. Elisabeth SAUZE et alii., *Inventaire des castra désertés du département du Var*, rapport de campagne de prospection, 2001, SRA PACA, Aix-en-Provence, p. 148-149.

53. Michel FIXOT, « Bastida de Baniols... », *op. cit.*, p. 289-298.

54. Daniel MOUTON, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, Paris, 2008, p. 66, p. 125-126, p. 129-130.

55. Notre propre difficulté à dater précisément beaucoup des sites que nous avons recensés masque probablement un échelonnement de ces fondations dans le temps et peut-être une continuité du phénomène du X^e siècle au XIII^e siècle. Ce corpus hétéroclite de sites, où se côtoient l'archaïsme, l'avant-gardisme et l'anecdote des solutions architecturales, fait nécessairement appel à des méthodes de datation d'efficacité variable. Dans les exemples les plus rudimentaires, ou dont la ruine est la plus avancée, l'archéologie sédimentaire reste le seul moyen de déterminer l'ancienneté des fortifications.

de villages en déclin, on reconnaît plutôt dans ces résidences fortifiées des formes archaïques, presque embryonnaires, de fortifications castrales.

Daniel Mouton mettait toutefois en garde contre la notion d'échec des implantations les plus anciennes qui sous-entendrait à leur origine une ambition « castrale » dont nous n'avons pas de preuve directe. La même prudence s'impose concernant les fortifications privées secondaires du XIII^e siècle dont on ne connaît finalement jamais avec certitude le dessein des fondateurs. Leurs aboutissements sont en tout cas variés. Certaines se bornent manifestement à n'être que de simples relais du *castrum* dans l'exploitation des marges de son territoire, à la manière de *villae* qu'un pouvoir seigneurial émanciperait en partie de l'autorité castrale. D'autres participent peut-être à une affirmation plus politique des frontières du domaine castral, répondant à des conflits territoriaux que l'on place par exemple dans les années 1330 à l'origine du cas tardif de la bastide d'Entressen à la frontière des domaines d'Istres et d'Arles. On soupçonne parfois un lien entre ces fiefs et le contrôle de nouveaux péages, comme cela est le cas à la Bastide-des-Jourdans ou à la Tour de Sabran. Ceux de ces fiefs secondaires qui ont évolué vers des pôles de peuplement dominants deviennent le plus souvent indifférenciables des *castra* des siècles précédents. Sans l'aide des textes, rien ne distingue la Bastide-des-Jourdans ou la Bastidonne de villages plus anciens si ce n'est leurs noms.

C'est d'ailleurs une même catégorie de fortification privée que l'on trouve parfois à l'origine du développement de *castra* antérieurs à l'apparition des bastides. L'étude récente du fief épiscopal de Fontaine-de-Vaucluse montre le développement progressif de la forteresse des XIII^e et XIV^e siècles à partir d'une tour polygonale du XII^e siècle (fig. 11) qui rappelle, par sa conception et ses dimensions, la fortification aptésienne de Roquefure ou la tour primitive du *castrum* de Saint-Saturnin-lès-Apt⁵⁶.

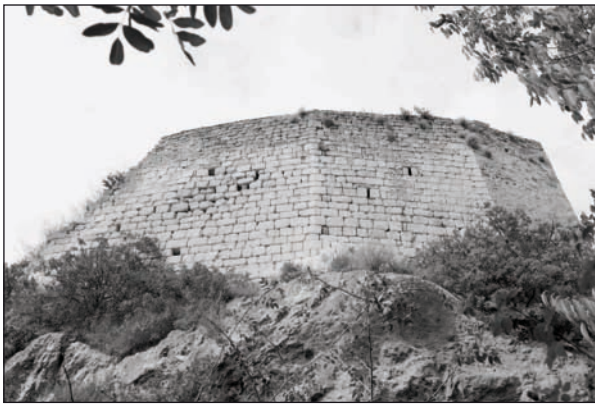


Fig. 11 : La tour polygonale du château de Fontaine-de-Vaucluse (84)
Cliché Maxime Dadure

56. Maxime DADURE, *Fontaine-de-Vaucluse – Le château et ses abords – Étude documentaire*, Rapport final de synthèse dactylographié, SRA PACA, 2015, 2 vol., 68 p., 28 pl.

Deux campagnes de sondages archéologiques ont révélé un processus similaire sur le site de Saignon près d'Apt. Le *castrum* de Crugière se constitue au pied d'une petite tour du XI^e siècle chemisant un entablement rocheux auquel viennent se greffer au XII^e siècle une enceinte et des corps de bâtiments résidentiels⁵⁷ (fig. 12). Au sud d'Apt, le site de Tayme conserve la base d'une tour identique datée également du XI^e siècle, mais dont le développement semble avoir été entravé par la proximité de la cité aptésienne⁵⁸ (fig. 13).

La genèse de villages castraux comme Saignon ou Fontaine-de-Vaucluse aux XI^e-XII^e siècles, et l'émergence de localités plus récentes telles que la Bastide-des-Jourdans ou la Bastidonne au XIII^e siècle, relèvent probablement de processus assez semblables que seul le vocabulaire distingue véritablement. On retrouve indifféremment à leur origine des fortifications privées modestes dont la conception ne préfigure aucunement le développement futur d'un village. Le plus souvent, il existait évidemment déjà des populations dispersées dans la campagne, ou rassemblées au sein de *villae*. C'est pourtant toujours la fortification privée qui sanctionnera leur pérennité et leur autonomie future. C'est le cas de Saignon qui succède à la *villa Obaga* que l'on situerait volontiers sur l'hubac près de l'abbaye Saint-Eusèbe. La situation est probablement semblable à Fontaine-de-Vaucluse où le village du XIII^e siècle est massé au pied de son château, laissant son église isolée sur la rive opposée de la Sorgue. Dans le Comtat voisin, c'est au cœur même de

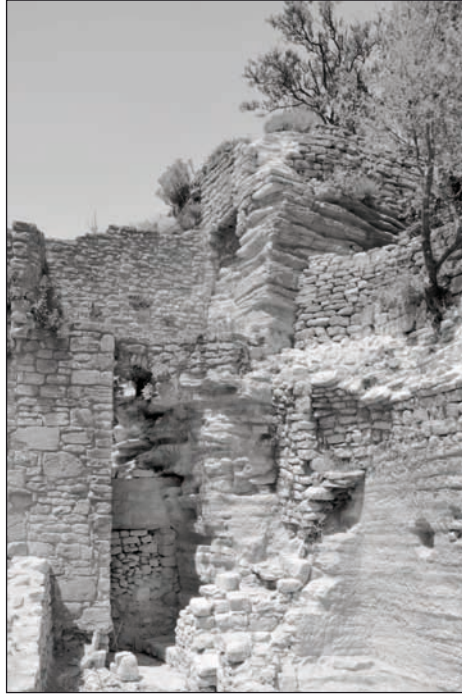


Fig. 12: La tour primitive du château de Crugière enchâssée dans ses extensions successives - Saignon (84)
Cliché Maxime Dadure

57. Concernant quelques cas de développement de *castra* à partir de tours isolées. Christian MARKIEWICZ, « Nouvel éclairage sur deux formes castrales du pays d'Apt: Saignon et Ménerbes », dans *Le Pays d'Apt: Ville et villages. Histoire, société et économie du Moyen-Âge à nos jours*, Apt, 2001, p. 63-78.

Concernant le développement du château de Crugière et plus largement l'émergence des *castra* de Saignon. Maxime DADURE, *Saignon (84) - Château de Crugière - courtine nord*, Rapport final d'opération dactylographié, SRA PACA, 2010-2011, 2 vol., 34 p., 32 pl.

58. On trouve deux parallèles plus tardifs à la bastide de Mille (XII^e-XIII^e siècle) et sur le site anonyme de Roquebrune près de Goult (XII^e siècle ?).



Fig. 13 : Photographie de la tour de Tayme à la fin du XIX^e s. On distingue l'amorce de l'enceinte qui s'étendait au rocher voisin - Apt (84) - Collection privée

la *villa* de Velorgues que s'implantera au XII^e siècle la Tour qui garantira la pérennité de la localité, désormais *castrum*, jusqu'au XIV^e siècle⁵⁹.

CONCLUSION

Comme toutes les thématiques qui concernent le Moyen Âge, le phénomène des bastides a deux facettes qu'il s'avère bien difficile de concilier. Son versant écrit, le mot *bastida*, désigne du début du XIII^e siècle au milieu du XIV^e siècle des fortifications privées sièges d'un pouvoir seigneurial inféodé au *castrum*, et par extension des localités secondaires. Il semble trahir un regard des élites sur leurs domaines qui tend à se détacher des caractères matériels qu'évoquait souvent de vocabulaire des siècles précédents. La notion de bastide n'est pas pour autant abstraite. Elle atteste au contraire du faible essor de localités aux passés et aux destins variés, limitant le développement des résidences fortifiées de leurs détenteurs.

En tentant d'observer l'objet que l'histoire décrit, l'archéologie est confrontée à un vaste *corpus* qui dépasse la faible représentation des bastides dans les enquêtes du domaine comtal. La diversité des formes de ces résidences

⁵⁹. On peut également s'interroger sur certains cas d'agglomérations polylobées où la fortification privée semble éprouver des difficultés à prendre l'ascendant sur une première agglomération ecclésiastique.

militarisées s'échelonne de conceptions quasi vernaculaires à des réalisations plus novatrices. Elles font appel à la même variété de solutions architecturales que les fortifications castrales contemporaines, sans pour autant s'étendre au-delà d'ensembles simples à la superficie réduite. Les fonctions militaires et résidentielles y sont néanmoins réelles, bien que proportionnelles aux rôles annexes de ces fiefs. Aucune de ces fortifications ne témoigne de manière tangible d'une ambition contrariée, le développement d'ensembles plus étendus semblant être l'apanage des localités s'élevant au rang de *castra*. Le phénomène ne se limite pas au cadre chronologique restreint de la bastide, mais paraît au contraire avoir accompagné l'*incastellamento* provençal depuis son origine. En effet, sans l'appui de la fouille, l'archéologie ne parvient pas réellement à distinguer les fortifications secondaires du XIII^e siècle de leurs prédécesseurs, si ce n'est par une documentation écrite plus riche et une empreinte plus durable dans la carte administrative de la Provence.

Il devient donc tentant de reconnaître dans les fortifications secondaires du XIII^e siècle les dernières représentantes de ce qui semble avoir été la composante élémentaire de l'*incastellamento* provençal. Souvent considérées comme des localités « filles » du *castrum*, participant à un processus de densification qui suit de peu l'émergence des villages, elles nous semblent au contraire constituer la matrice dont naissent, sans ambition initiale tangible, les principaux pôles de peuplement des campagnes. Au XIII^e siècle, les espaces innocupés sont toutefois devenus rares et beaucoup de ces nouvelles implantations créent de nouveaux terroirs de défrichement tandis que d'autres se développent aux marges délaissées ou contestées d'un territoire castral. La structuration politique des campagnes par les *castra* va donner à ces artefacts de leur formation un rôle secondaire et les maintenir au XIII^e s. dans un assujettissement que leurs contemporains transcriront par un nouveau concept, celui de la *bastida*.

Maxime DADURE

*

* *

RÉSUMÉ

Avec l'émergence d'une aristocratie militarisée, le castrum s'impose progressivement comme l'élément structurant dominant des campagnes provençales. Ce lent processus d'incastellamento, aboutit au XIII^e siècle à une apparente uniformité des pôles de peuplement ruraux. Pourtant, les enquêtes domaniales du XIII^e siècle montrent, aux côtés d'une majorité de castra, l'existence d'une certaine variété de localités. Parmi elles, la bastida est une nouvelle forme de fief, inféodé au castrum, exploitant des hermes aux frontières du domaine castral. L'archéologie montre que les rares bastides mentionnées appartiennent à un vaste corpus de fortifications que leur modestie a souvent maintenu dans l'anonymat. On ne parvient pas à identifier de forme particulière qui les distinguent des castra les plus modestes. On reconnaît plutôt dans ces fondations, qui stagnent dans les campagnes peuplées du XIII^e siècle, une forme de fortification à l'origine de nombreux castra des siècles antérieurs.

ABSTRACT

With the rise of a militarised aristocracy, the castrum becomes gradually the main organising element of the Provence's countryside. During the XIIIth century, this slow process of incastellamento, results in seemingly uniformed rural centres of settlement. Yet, two inquests listing the count's fiefs in the mid XIIIth century show the existence of various kinds of communities besides a majority of castra. Among them, the bastida appears to be a new form of fief, vassal of the castrum, usually exploiting fallow lands at the border of the castrum's territory. Archaeology has shown that the few bastida mentioned are actually part of a much larger corpus of private fortifications, which modesty has mostly kept anonymous. There isn't any real architectural difference between them and several small castles that still stand in many towns. This new settlements, usually stagnating in the overpopulated countryside of the XIIIth century, may be in fact at the origin of many earlier castra.